



COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'AGOUT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 AVRIL 2011

Membres présents :

Collège des élus	Nom et prénom
Région Midi Pyrénées	Madame Jocelyne SALVAN
Région Languedoc Roussillon	Madame Danièle MOUCHAGUE
Conseil Général du Tarn	Monsieur Serge CAZALS
Parc naturel régional du Haut Languedoc	Monsieur Jean-Louis PUIG
Association des Maires 81	Madame Gisèle PAGES
Association des Maires 81	Madame Alice SEON
Association des Maires 81	Monsieur Jean-Claude DE BORTOLI représenté par Mme BERRAYAH, technicienne Rivière du Sor
Association des Maires 81	Madame Jeanne GLEIZES
Syndicat Mixte du Bassin Agout	Monsieur Louis CAZALS
Conseil Général 31	Monsieur André LAUR représenté par M. POUJADE, Technicien au CG31

Collège des usagers	Nom et Prénom
Chambre d'Agriculture du Tarn	Monsieur Francis ASSEMAT
Association de Protection de l'Environnement	Monsieur Bernard BIRBES
EDF GDF Tarn Agout	Monsieur Pascal GRABETTE
C.R.P.F.	Monsieur Jacques BERRY
Chambre de Commerce et Industrie	Monsieur Jacques BARTHES représenté par Mme VINAY Valérie
Fédération Pêche et Protect. Milieux Aquatique	Monsieur Didier REY représenté par Mme Bénédicte PROUFF

Collège de l'état	Nom et prénom
D.R.E.A.L.	Madame Elisabeth JEAN
DDT	Monsieur Yvon GREZLEC
Agence de L'eau Adour Garonne	Madame Céline MARUEJOULS
ONEMA.	Monsieur Daniel MAYNADIER

Membres excusés :

Collège des élus	Nom et prénom
Région Midi Pyrénées	Madame Martine GILMER
Association des Maires 34	Madame Marie CASARES

Collège des usagers	Nom et Prénom
Comité Départemental du Tourisme du Tarn	Monsieur Jean-Marie FABRE
Association des consommateurs	Monsieur Francis ESCANDE
Comité Départemental Randonnée Pédestre	Monsieur Daniel BARAILLE
I.E.M.N.	Monsieur Laurent VANDENDRIESSHE

Collège de l'état	Nom et prénom
Monsieur le Sous-préfet	Monsieur Colin MIEGE

Introduction

Monsieur Louis CAZALS, Président de la CLE, ouvre la séance en rappelant que le SAGE est un projet important avec des objectifs très ambitieux et beaucoup de travail restant à réaliser pour finaliser cette procédure. Il est notamment nécessaire de réaliser deux études importantes dont les cahiers des charges sont présentés lors de cette réunion (Etude Tendances et Scénarios du SAGE, Etude Environnementale du SAGE).

Sophie LEBROU, directrice du Syndicat reprend l'historique de la CLE et présente l'ordre du jour :

- Rendu final du Schéma de Prévention du Risque Inondation de l'Agout (hors Thoré) ;
- Validation des cahiers des charges des études d'élaboration du SAGE (décret 10 août 2007, circulaire du 21 avril 2008) :
 - Tendances et scénarios (approche socio-économique)
 - Evaluation environnementale du SAGE
- Travaux des commissions thématiques.

Pour plus de lisibilité dans le compte rendu, il est joint les présentations projetées lors de la réunion et n'est repris que les débats de la salle et les conclusions.

Rendu final du Schéma de Prévention du Risque Inondation de l'Agout (hors Thoré) par Monsieur Jacques DE LA ROCQUE, directeur de la société CEREG

La salle demande pourquoi le bassin du Thoré est exclu de l'étude. Il est précisé que le Thoré a fait l'objet d'une étude spécifique et très complète. Dans le cadre du SPRI, il n'était pas nécessaire de compléter cette étude mais l'ensemble des conclusions ont été reprises et intégrées.

Monsieur ASSEMAT, représentant de la Chambre d'Agriculture, trouve regrettable que l'ensemble des problèmes liés à l'eau (ressource, pompage, arrosage, érosion des sols...) soit toujours incriminé aux agriculteurs.

Monsieur PUIG prend la parole et confirme que le secteur agricole doit être associé au secteur forestier, notamment sur la zone de montagne.

Il en va de même sur l'entretien des haies et la préconisation d'arrachage lors des dernières années. Cet arrachage a pour conséquence un lessivage des terres et une érosion des sols pouvant être accentués suivant le sens des labours.

Monsieur ASSEMAT demande également à ce que soit pris en compte l'intérêt des retenues collinaires notamment en périodes humides.

A la suite de ces différents commentaires, l'étude est validée. Il est demandé à la commission « gestion quantitative » de reprendre ses conclusions afin de les développer dans le PAGD du SAGE de l'Agout et de lancer le développement des actions inscrites.

Validation des cahiers des charges des études d'élaboration du SAGE : « Tendances et Scénarios (approche socio-économique) » et « Evaluation Environnementale du SAGE »

Ces études sont listées à la circulaire d'avril 2008. Le CCTP de l'étude « tendances et scénarios » a été joint à la convocation. Quelques corrections sont demandées par la DDT du Tarn et ont été validées.

Le CCTP de l'étude environnementale est distribué en début de réunion.

Il est demandé aux participants de communiquer leurs remarques d'ici une semaine afin de ne pas retarder le lancement des appels d'offres.

La réception des offres aura lieu début juin pour un choix des bureaux d'études courant juin et le lancement effectif au 1^{er} juillet 2011.

Elle précise que les délais sont courts : 6 mois proposés pour l'étude tendances et scénarios, 4 mois pour l'étude environnementale. Cela correspond au planning 2011 proposé.

La salle demande la durée habituelle de ce type d'étude. Sophie LEBROU précise que l'étude socio-économique dure généralement entre 12 et 18 mois. Elle précise également que les 6 mois annoncés sont les phases de travail effectif du prestataire hors durée de validation estimée dans le cahier des charges à 5 mois maximum.

Monsieur CAZALS demande à la DREAL qui validera le SAGE en fin de processus et quels sont les délais légaux pour valider le SAGE de l'Agout.

Madame JEAN précise qu'un arrêté préfectoral pris suite à enquête publique marque officiellement la fin de la phase d'élaboration et le démarrage de la mise en œuvre du SAGE. Elle précise que le SDAGE demande que le SAGE soit élaboré d'ici fin 2015.

Madame MARUEJOULS, représentant l'Agence de l'eau, confirme que la date administrative est fin 2015. Cependant, d'un point de vue financier, l'Agence de l'eau ne financera plus la phase d'animation pour l'élaboration du SAGE en 2012. L'année 2011 est déjà financée sous dérogation. Elle précise que si la phase de consultation du public sur le dossier SAGE validé par la CLE est entamée en 2012, l'Agence de l'eau pourra soutenir financièrement le Syndicat pour l'animation puisque cette phase rentre dans la phase de mise en œuvre. Toutefois, il est nécessaire que la CLE valide officiellement le dossier SAGE pour déclencher ce basculement.

Madame MARUEJOULS précise que l'Agence de l'eau est prête à apporter son concours au Syndicat sur un poste supplémentaire durant l'année 2011. Madame LEBROU précise que pour le Syndicat la difficulté réside également dans le financement de ce poste même si ce dernier est financé à 80% compte tenu des contributions des intercommunalités adhérentes et le fait que toutes les intercommunalités n'adhèrent pas au Syndicat. Cela limite les capacités financières du Syndicat. L'augmentation en personnel ne raccourcira pas non plus le temps nécessaire à la réalisation des études et à la concertation.

Madame SEON confirme qu'il faut d'ores et déjà anticiper les besoins financiers car l'autofinancement des syndicats sera de plus en plus difficile voir impossible dans l'incertitude actuelle pesant sur l'intercommunalité.

Monsieur GRABETTE prend la parole pour demander pourquoi il n'est pas prévu le lancement de l'étude juridique. Mme LEBROU précise que l'étude juridique sera à faire seulement à la fin de la phase d'élaboration afin de vérifier qu'il n'y ait pas de procédure de forme.

Travaux des commissions thématiques

Madame LEBROU rappelle que le premier travail des commissions thématiques est de reprendre le diagnostic et de partager les différentes problématiques avant de débattre. Une évolution importante est intervenue depuis 2007 et doit être assimilée par les différents acteurs. Cette appropriation aura lieu d'ici l'été. Toutefois, les débats sont déjà entamés et seront enrichis par l'apport de l'étude « tendances et scénarios » durant

l'automne. C'est d'ailleurs pour cela que la partie animation dans le cahier des charges de l'étude est importante (12 réunions sont prévues dans le cahier des charges).

Les différentes dates connues pour les prochaines commissions thématiques sont annoncées. Seule la commission thématique « gestion qualitative » n'a pas été encore réunie car le président de cette commission n'est pas connu.

Questions diverses

Madame SEON demande que pour la prochaine réunion une autre conception de la salle soit étudiée notamment par une disposition en cercle.

Monsieur le Président souhaite informer la CLE du décès de Monsieur Claude CABROL, vice-président du Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout, Maire de Sauveterre, et membre de la première heure de la CLE, survenu le 8 avril 2011.

Le Président désire rendre hommage au dévouement de Monsieur CABROL au sein du syndicat depuis sa création et de sa forte implication dans les travaux de la CLE.

Les débats étant clos, la séance est levée à 12h15.